

CHRONIQUE

Le projet de M. Ciruolo.

fonds dont elle dispose et d'un personnel entraîné, a continué son œuvre après la guerre dans le domaine de l'hygiène. D'un caractère semi-officiel, elle a rendu de grands services à l'intérieur du pays et à l'extérieur dans la lutte antiépidémique en Europe orientale. Elle fait en outre une propagande des plus utiles.

« *Le Conseil approuve le rapport amendé par Lord Balfour et les résolutions.* »

La Société des Nations et les réfugiés russes.

Rapport du D^r Nansen, haut commissaire de la Société des Nations, soumis au Conseil le 1^{er} septembre 1922.

1. *Constantinople.* — Le haut commissaire est heureux de pouvoir rendre compte qu'il a nommé un Comité spécial à Constantinople, chargé de lui prêter son concours pour la gestion du fonds de 30,000 livres, constitué par des contributions des membres de la Société et de la Croix-Rouge américaine, en vue de l'évacuation des réfugiés russes de Constantinople. Le Comité se compose du colonel Procter et de M. Burnier, délégués du haut commissaire, ainsi que de M. Rengland, représentant l'Américan Relief Administration, et du major Davis, de la Croix-Rouge américaine.

L'amiral Bristol, haut commissaire des Etats-Unis à Constantinople, a donné son approbation à la nomination, comme membres du Comité, de représentants des organisations américaines et il a bien voulu accorder son appui au Comité.

Le haut commissariat a, depuis son institution, contribué à assurer l'évacuation de 10,000 réfugiés russes de Constantinople ; en outre, un millier d'entre eux ont trouvé par ses soins du travail dans la région. On peut donc estimer que le tiers au moins des évacuations a été effectué, puisqu'il ne reste plus à Constantinople que 18,000 réfugiés environ. D'autre part, sur ce nombre de 18,000 réfugiés, tous ne sont pas dénués de ressour-

CHRONIQUE

Réfugiés russes.

ces, c'est avant tout le sort des 10,000 réfugiés actuellement nourris par les soins de l'American Relief Administration qui constitue le problème le plus urgent.

C'est donc sur lui que le haut commissariat et le Comité de Constantinople portent en ce moment toute leur attention. Des résultats importants ont été obtenus. C'est ainsi qu'un accord a été conclu avec le gouvernement bulgare et la Croix-Rouge russe de Bulgarie, en vue de l'évacuation en Bulgarie d'un millier d'infirmes et de leurs familles. Aux termes de cet accord, la Croix-Rouge russe se chargera entièrement de tous ces malheureux, après leur arrivée et l'on estime pouvoir de cette manière évacuer de Constantinople, dans un avenir rapproché, un nombre de réfugiés qui ne sera pas inférieur à 2,500. Un premier contingent, d'environ 300 infirmes, est déjà parvenu à Varna.

Le haut commissariat et le Comité de Constantinople envisagent également des mesures pour le rapatriement d'un millier de Sibériens, de Constantinople à Vladivostock ; il négocie en outre avec l'Association de la colonisation juive (Jewish Colonisation Association) et le Comité central sioniste (Central Zionist Committee), le transfert d'environ 600 réfugiés russes israélites en Palestine, où les organisations juives en questions prennent des dispositions en vue de leur placement.

II. *Etat Serbe-Croate-Slovène.* — Le haut commissaire est heureux de pouvoir déclarer que ses négociations avec le gouvernement de l'Etat serbe-croate-slovène ont été menées à bonne fin. La Commission d'Etat serbo-russe de l'Etat serbe-croate-slovène, s'est en effet entièrement chargée de 1,500 réfugiés parmi ceux qui ont été tout dernièrement repris au gouvernement britannique par le haut commissariat.

III. *Bulgarie.* — Le haut commissaire tient à signaler la façon particulièrement généreuse dont le gouvernement bulgare a accueilli les réfugiés russes infirmes venant de Constantinople. Aux termes de l'arrangement qui a été passé, il sera payé comme

CHRONIQUE

Réfugiés russes.

premier versement une certaine somme par tête au gouvernement bulgare, qui a consenti à consacrer 50% des sommes qui pourront lui être ainsi versées, à l'entretien d'enfants réfugiés russes, précédemment évacués de Constantinople en Bulgarie. Cet arrangement assurera, pour un certain nombre de mois, l'entretien de quelques centaines d'enfants réfugiés russes qui se trouvent en Bulgarie.

Pour répondre au désir exprimé par les représentants des organisations de réfugiés du Don, le haut commissaire a consenti à l'un de leurs représentants un versement qui permettra le transfert et l'entretien, dans les écoles russes de Tchécoslovaquie et de Bulgarie, du reste des élèves de l'école de cadets du Don, qui ont été dernièrement évacués d'Égypte. Cet arrangement mettra ces jeunes gens à même de poursuivre leurs études, sous la direction de leurs compatriotes.

IV. *Rapatriement.* — Le haut commissaire a fait ressortir dans ses précédents rapports qu'en fin de compte il ne pourrait y avoir de solution satisfaisante et définitive au problème que constitue la présence en Europe d'un nombre de réfugiés atteignant un million et demi, en dehors du rapatriement d'au moins une grande partie d'entre eux. C'est la question que l'American Relief Administration posait dernièrement dans les termes suivants :

« La Croix-Rouge ayant suggéré l'opportunité qu'il y aurait
« à faire rentrer dans leurs foyers plusieurs milliers de ces réfu-
« giés russes, nous avons été invités à nous faire les interprètes
« de cette suggestion auprès de la Société des Nations, au nom
« de la Croix-Rouge américaine, et à demander que la Société,
« par l'intermédiaire du Dr Nansen ou de tout autre manda-
« taire qu'elle pourrait choisir, veuille bien négocier avec le
« gouvernement des Soviets la question du rapatriement et de
« la protection en territoire russe de plusieurs milliers de ces
« réfugiés ».

Le concours du haut commissaire a été également sollicité à cet égard par les représentants du gouvernement des Soviets

CHRONIQUE

Réfugiés russes.

et par certaines importantes organisations de réfugiés qui ont fait connaître qu'il régnait parmi un grand nombre de réfugiés dans divers pays d'Europe un désir général d'être rapatriés. Le haut commissaire étudie, en conséquence les mesures qu'il pourra prendre pour répondre à ces divers appels.

Œuvre internationale d'entr'aide aux étudiants.

(European Student Relief.)

Pour faire suite à l'article paru ici-même ¹, nous reproduisons quelques données complémentaires, fournies par une petite feuille toute récente (n° 33) de l'E. S. R.

Du 1^{er} janvier au 30 juin 1922, l'E. S. R., en coopération partielle avec l'A. R. A. (*American Relief Administration*), a servi 10 millions de repas pour étudiants. Elle a distribué 700 tonnes de nourriture, 130,000 pièces de vêtements, 21,700 livres et périodiques.

D'octobre 1920 à juin 1921, il a été recueilli 3 millions de francs suisses ; de juillet 1921 à juin 1922, 2 millions 800 mille.

Le travail de l'E. S. R. s'est étendu, dans 12 pays, sur 135 universités et hautes-écoles. Les souscriptions sont venues d'étudiants appartenant à 41 nations différentes. Les agents de distribution ont été, en très grande majorité, recrutés dans les pays mêmes qui recevaient les secours ; le nombre des agents venus du dehors a été minime.

Pour l'exercice qui vient, jusqu'au 30 juin 1923, il faudrait réunir 2 millions 600 mille francs suisses. Le bureau central est toujours à Genève, 13, avenue de Champel.

L. G.

¹ N° du 15 mars 1922, p. 189.